

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, étant donné que le gouvernement persiste à ne pas observer la loi et à négliger d'appliquer les dispositions de la loi sur les réserves provisoires de blé, j'estime qu'il est malséant de la part de la Chambre d'étudier une autre mesure. Je propose donc, appuyé par le député de Peace River (M. Baldwin):

Qu'en vertu de l'article 25 du Règlement, la Chambre s'ajourne maintenant.

M. l'Orateur: Je devrais peut-être signaler que le député n'avait pas la parole pour proposer une motion, mais cela serait peut-être couper les cheveux en quatre. Si j'interprétais le Règlement de la Chambre très rigoureusement, je dirais que ce n'est pas la coutume pour un député de proposer une motion dilatoire en invoquant le Règlement, et c'est ce qui se produit en ce moment. Mais cela ne serait guère utile parce que d'ici cinq minutes, j'en suis sûr, la Chambre serait saisie d'une motion par un député qui aurait la parole, et pas au sujet d'un rappel au Règlement. Je ne vois donc pas pourquoi la Chambre ne devrait pas être saisie de la motion maintenant.

M. Jerome: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il se peut que Votre Honneur anticipe ce qui surviendra à l'appel des motions, mais néanmoins on pourrait y faire des déclarations—je sais que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) se propose d'y annoncer les travaux de la Chambre pour le reste de la semaine—ce qui pourrait fort bien influencer sur votre décision.

M. l'Orateur: Je ne crois pas pouvoir prendre ce genre de suggestion en considération. Je ne saurais prédire qu'à l'appel des motions aujourd'hui, ou à cinq heures cet après-midi ou au moment de l'ajournement ce soir, on fera peut-être une déclaration qui jetterait une lumière nouvelle sur la question. Je dois déclarer que le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a proposé une motion et je ne vois pas pourquoi on ne devrait pas la mettre en délibération maintenant.

M. Jerome: Sauf votre respect, Votre Honneur, vous avez dit vous-même que nous n'en sommes plus à l'appel des motions, que cette motion est contraire au Règlement.

M. l'Orateur: Je n'ai pas dit cela. D'après le Règlement, on peut présenter une motion n'importe quand, pas forcément à l'appel des motions. Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) propose, appuyé par le député de Peace River (M. Baldwin), que la Chambre s'ajourne maintenant. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: oui.

M. l'Orateur: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Convoquez les députés.

(La motion de M. McGrath, mise aux voix, est rejetée par 116 voix contre 65.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Aiken
Alexander
Asselin
Baldwin
Barnett
Benjamin
Blackburn
Broadbent
Burton
Cadieu
Carter
Crouse
Danforth
Dinsdale
Douglas
Downey
Fairweather
Gleave
Grills
Gundlock
Hales
Harding
Harkness
Howard (Skeena)
Knowles (Winnipeg-Nord-Centre)
Knowles (Norfolk-Haldimand)
Korchinski
Lambert
(Edmonton-Ouest)
Lewis
Lundrigan
MacDonald (Egmont)
MacInnis (Cape Breton-East Richmond)

MM.

MacInnis (M^{me})
MacKay
MacLean
Macquarrie
MacRae
McCleave
McGrath
McIntosh
McKinley
McQuaid
Marshall
Mather
Mazankowski
Monteith
Nesbitt
Orlikow
Peddle
Peters
Ricard
Ritchie
Rose
Rowland
Rynard
Saltsman
Scott
Skoberg
Southam
Stanfield
Stewart (Marquette)
Thompson (Red Deer)
Thomson
(Battleford-Kindersley)
Valade
Woolliams—65.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Allmand
Anderson
Andras
Badanai
Barrett
Béchar
Beer
Blouin
Borrie
Boulangier
Buchanan
Caccia
Cafik
Caouette
Chappell
Chrétien
Clermont
Cobbe
Corriveau
Côté (Richelieu)
Côté (Longueuil)
Cullen
Cyr
Danson
Davis
Deachman
Deakon
Dionne
Drury
Dubé
Dupras
Duquet
Émard
Éthier
Forget
Foster
Francis
Gauthier

MM.

Gendron
Gervais
Gillespie
Godin
Goyer
Groos
Guay (Saint-Boniface)
Guay (Lévis)
Guilbault
Haidasz
Hogarth
Hopkins
Howard
(Okanagan Boundary)
Hymmen
Isabelle
Jamieson
Jerome
Klerans
Lachance
Laing
(Vancouver-Sud)
Lajole
Lambert
(Bellechasse)
Langlois
Laniel
La Salle
Latulippe
Leblanc (Laurier)
Legault
Lessard (LaSalle)
Lessard
(Lac-Saint-Jean)
L'Heureux
Macdonald (Rosedale)
MacGuigan
McNulty